



BP Responsable d'entreprise agricole orientation Viticulture

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du BP Responsable d'Entreprise Agricole orientation viticulture biologique, raisonnée et conventionnelle (niveau 4 RNCP29257)
- > Acquérir les compétences nécessaires à un futur chef d'entreprise ou responsable d'exploitation salarié
- > Développer des pratiques dans une logique d'évolution vers une transition agroécologique

Métiers visés

Responsable d'entreprise viticole, viticulteur, vigneron...

Contenu de la formation

- ☑ Conduire une activité de production viti-vinicole dans l'agrosystème
 - Travaux d'entretien du vignoble (taille, palissage, travaux en vert...)
 - Travaux mécanisés (entretien du sol, fertilisation, protection phytosanitaire...)
- ☑ Réaliser les opérations de réception de la vendange et de vinification
- ☑ Préparer le vin pour le conditionnement (élevage, stabilisation, clarification)
- ☑ Assurer la gestion économique et financière de son entreprise
- ☑ Commercialiser les vins et négocier
- ☑ Piloter le système de production (diagnostic, conduite de changement et GRH)
- ☑ Réaliser les opérations de production de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apicole
- ☑ Mettre en œuvre la traction animale pour la réalisation des travaux agricoles

Moyens et modalités pédagogiques

☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- CDI et centre de ressource
- Equipement informatique
- Un laboratoire chimie œnologie, dégustation
- Une exploitation viticole conduite pour moitié en AB, un chai et un point de vente
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

☑ Modalités pédagogiques

- Individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique sur le Domaine du Haut-Bellay et sur des exploitations partenaires
- Intervenants professionnels de la filière (MSA, IFV, fédération viticole, PRE, Centres de gestion, vigneron, LPO...)
- Visites d'exploitations
- Stages en entreprise de 10 semaines

Membre de :



Dates :

Du 28/08/2023 au
28/06/2024

Durée :

1442 h dont 1099 h
en centre et 343 h en
entreprise

Bilan intermédiaire :

19/01/2024

Bilan final :

28/06/2024

Financement :

La formation est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2023-2026 (lot 21). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation. 8 stagiaires attendus.

Autres possibilités de

financement :
CPF, CPF de
transition profes-
sionnelle, contrat de
professionalisation

La réussite se cultive ici.



Réunions d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation, tests mathématiques et communication.

27/04/2023 à 9h	23/05/2023 à 9h
15/06/2023 à 9h	24/08/2023 à 13h30
au CFPPA Edgard Pisani à Montreuil-Bellay	

Liste des documents à apporter lors de l'information collective : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Le diplôme est délivré selon la modalité des unités capitalisables. Il s'obtient par la capitalisation de sept unités dont deux unités d'adaptation régionale à l'emploi. Pour être admis, le candidat doit avoir obtenu toutes les unités capitalisables de la formation.



Public concerné - Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou justifier d'une année d'expérience professionnelle en viticulture, ou trois ans d'expérience professionnelle dans un autre secteur professionnel
- Formation ouverte à toute personne ayant un projet d'installation sur une exploitation viticole, ou désirant acquérir une qualification professionnelle en tant que salarié viticole
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (mathématiques et communication) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

Coordinatrice : Muriel DELHUMEAU - T. +33 (0)2 41 40 21 30
muriel.delhumeau@educagri.fr

Assistante formation : Corinne RESCHE - T. +33 (0)2 41 40 21 30
corinne.resche@educagri.fr

→ pisani49.fr